

# Faire droit à la voix de l'assemblée

Charte des chanteurs liturgiques (Service National de Pastorale liturgique et sacramentelle)

La voix de l'Église est la voix du corps du Christ qui, au long des âges et sous toutes les latitudes, continue d'adresser au Père la prière filiale. **Parce que la voix de l'assemblée chrétienne incarne la voix du Christ, elle est une réalité sainte** qu'il faut vénérer comme telle. Ainsi, quelques-uns ne peuvent revendiquer de monopoliser tous les actes de chant car le chant de tous est la forme idéale de la participation communautaire.

Ayant désigné l'assemblée comme sujet de la liturgie, le Concile demande aux pasteurs de veiller « à ce que, dans n'importe quelle action sacrée qui doit s'accomplir avec chant, toute l'assemblée des fidèles puisse assurer la participation active qui lui revient en propre » (*Constitution sur la sainte liturgie* 114).

Le chant de l'assemblée est stimulé, entretenu et enrichi dans son expression sonore par le chant de ceux qui en ont le charisme. En effet, loin d'être une foule indistincte, l'assemblée est composée de membres qui apportent à tous leur compétence particulière. Ainsi la liturgie ressemble à une œuvre symphonique où la mise en œuvre des chants se fait sur plusieurs plans sonores : le chant de tous, le chant du groupe de chant, le chant du président (prêtre ou diacre), du soliste, du psalmiste et du chantre. « L'action liturgique revêt une forme plus noble lorsqu'elle est accomplie avec chant, que chaque ministre y remplit la fonction propre à son rang et que le peuple y participe » (*Musicam sacram* 5).

Si la voix de tous les fidèles est sainte, il ne s'ensuit pas que tous les chants doivent être chantés par tous (car beaucoup de chants demandent un dialogue entre les acteurs chantants) ni que les groupes de chant et les solistes doivent renoncer à leur recherche de la beauté. Quand le chant de tous est requis, le groupe de chant et les solistes aident l'assemblée à lui donner le caractère qui convient ; quand le chant de tous n'est pas requis, ils offrent à la prière de tous un support de qualité. Ainsi, la beauté contribue-t-elle à la participation de tous les fidèles.

L'acte de chant met en mouvement tout l'être : le corps, l'esprit, le cœur. Ainsi toute chorale engendre par son art un développement humain personnel et social. Mais quand une chorale entre dans l'acte liturgique, elle devient par les rites auxquels elle participe, membre vivant du corps du Christ.



STRASBOURG, cathédrale, chef d'orchestre